

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 à 18h00.

La réunion s'est déroulée au Centre de Loisirs Jean Jaurès, en application des dispositions liées au COVID-19.

Présents : ESTEBAN Martine (Maire), BERGE Yves, D'ANTONI-MARTY Mireille, EYCHENNE Patrick (1° Adjt), FABRY Philippe (3° Adjt), FELLAHI Djamel, FOURMONT Gisèle, GARCIA Frédéric, LAGARDE Daniel (5° Adjt), LOPEZ Marcel, MAURAT Jean-Luc, MERCIER Jean, METGE Nadine, MILVILLE Françoise, ROUMIEU Pierre, Van Molle Julie.

Excusés et représentés : BATSALLE Agnès avec procuration à LOPEZ Marcel, BERTHELOT Marie (4° Adjte) avec procuration à MERCIER Jean, CERT Claudine avec procuration à BERGE Yves, COUFFIGNAL Jean-François avec procuration à Patrick Eychenne, MOUCHAGUE Nicole (2° Adjte) avec procuration à Lagarde Daniel, PINCE Florence avec procuration à Pierre Roumieu, RODA Joel avec procuration à ESTEBAN Martine.

Madame Le Maire ouvre la séance remercie l'Assemblée, fait l'appel et passe à l'ordre du jour.

Madame Le Maire propose comme secrétaire de séance Patrick Eychenne. L'Assemblée accepte.

Un seul point à l'ordre du jour :

Désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020.

- Mise en place du bureau électoral (article R.1333 du code électoral) :
 - o Présidence assurée par le Maire
 - o Désignation des deux conseillers les plus âgés : Lopez Marcel, Lagarde Daniel.
 - o Désignation des deux conseillers les plus jeunes : Van Molle Julie, Bergé Yves.
- L'élection concerne : 7 délégués titulaires et 4 suppléants
- Dépôt de la liste qui peut être complète ou incomplète : chaque liste déposée sera jointe au procès-verbal. L'élection se déroule à la représentation proportionnelle. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe

Décision, à l'unanimité, de l'Assemblée, de déposer une liste commune : « Liste Varilhes ».

Elle est composée de :

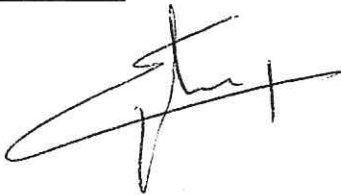
- o Eychenne Patrick
- o Cert Claudine
- o Fabry Philippe
- o D'Antoni-Marty Mireille
- o Garcia Frédéric
- o Berthelot Marie
- o Lopez Marcel

- o Metge Nadine
- o Lagarde Daniel
- o Milville Françoise
- o Maurat Jean-Luc.

- Vote de chaque conseiller municipal
- Clôture du scrutin après le dernier vote par le président du bureau
- Dépouillement par le bureau et proclamation des résultats par le président du bureau de vote : la liste commune dénommée « Liste Varilhes » est élue à l'unanimité.
- Rédaction et signature du procès-verbal par les membres du bureau.
- Transmission des résultats et des documents à la Préfecture par mail et en version papier à la Gendarmerie de Varilhes qui est venue les récupérer sur site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

Le secrétaire :
Patrick Eychenne.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Eychenne', written in a cursive style.